



PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois d'Avril, le Conseil Municipal de la Commune de LA SELVE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc FRAYSSINET.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 Mars 2025

Étaient présents Mme et Mr les conseillers municipaux (13) :

Mr FRAYSSINET Marc, Mme BONNEAU Liliane, Mr VIGROUX Damien, Mr JALADE Bertrand, Mr ROBERT Francis, Mr GAYRARD Gabriel, Mr CHOISIT Yannick, Mr MASSOL Samuel, Mr GALTIER Frédéric, Mr MOLINIER Francis, MR RAYNAL Nicolas, Mr LIAUTARD Yves, Mme PONS Céline

Absents, excusés (1) : Mr MOREAU Maxime

Pouvoir (1) : Mr VIGROUX F à donner pouvoir à Mr ROBERT F

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance Monsieur VIGROUX Damien.

I) Validation du procès-verbal du 13 Mars 2025

Aucune observation Vote : 14 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

II) Vote des taux d'imposition pour 2025

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de retenir pour 2025 les taux suivants pour les taxes directes locales :

- Taxe foncière bâtie : 27.30%
- Taxe foncière non bâtie : 36.29%
- Taxe habitation : 7.77%

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les taux proposés par Monsieur Le Maire.

III) Présentation, discussion et vote du budget commune 2025 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le BUDGET PRIMITIF 2025 relatif aux prévisions budgétaires du Budget Principal :

-Section de Fonctionnement : 740 919.68 €
-Section d 'Investissement : 668 656.32 €
TOTAL DU BUDGET : 1 409 576.00 €

Dont subventions à verser aux associations C/6574 :9 000.00 €

Le conseil municipal

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE :

De voter le BUDGET PRIMITIF 2025 du BUDGET COMMUNAL tel que défini ci-dessus, soit :

-Section de FONCTIONNEMENT : 740 919.68 €
-Section d'INVESTISSEMENT : 668 656.32 €
TOTAL DU BUDGET : 1 409 576.00 €

De voter les subventions à verser aux associations, pour une montant de : 9 000.00 €

IV) Présentation, discussion t vote du budget assainissement 2025 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le BUDGET PRIMITIF 2025 relatif aux prévisions budgétaires du Budget ASSAINISSEMENT :

-Section de Fonctionnement : 73 056.45 €
-Section d 'Investissement : 102 002.72 €
TOTAL DU BUDGET : 175 059.17 €

Le conseil municipal

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE :

De voter le BUDGET PRIMITIF 2025 du BUDGET ASSAINISSEMENT tel que défini ci-dessus, soit :

-Section de FONCTIONNEMENT : 73 056.45 €
-Section d'INVESTISSEMENT : 102 002.72 €
TOTAL DU BUDGET : 175 059.17 €

V) Devis pour différents travaux :

-Aménagement extérieur de la salle des fêtes de La Selve :

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise EURL POUGET pour un montant de 6744 €TTC.

-Entretien (peinture) porte Eglise de Lagarde :

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la SAS Laurent NEGRE pour un montant de 792€ TTC.

-Travaux sur différentes toitures : vestiaire foot, atelier technique, appentis à l'arrière de l'atelier et église de Lagarde :

Le Conseil Municipal approuve le devis de SARL MASSOL et FILS pour un montant de 29 092.25 €TTC.

-Régulation de la chaudière et des robinets thermostatiques de l'ancienne mairie :

Le Conseil Municipal approuve le devis de Serge MASSOL pour un montant de 3 629.40 € TTC.

-Achat d'une machine à glaçons à disposition dans les salles des fêtes :

Le Conseil Municipal approuve le devis d'Ambiance Maison de 1 499.00 € TTC.

VIII) Questions diverses :

Aucune question n'est posée.

La séance est levée à 22h30.

Le secrétaire de séance
Damien VIGROUX



Monsieur Le Maire
Marc FRAYSSINET



